



FONDS SOCIAL DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

TERMES DE REFERENCE ET ÉTENDUE DES SERVICES

CONSULTANT

Spécialiste de Niveau International en Développement Communautaire et Gestion des Conflits

CANDIDATURE FEMININE VIVEMENT ENCOURAGEE

Projet STEP 2 _ Financement Banque Mondiale (IDA 6665-ZR/D6420-ZR)

1. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (DRC) a obtenu un financement de la Banque mondiale (BM) à hauteur d'USD 445 millions pour financer le Projet « STEP 2 », financement additionnel au Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (« STEP »). Le Ministère des Finances, autorité de tutelle du projet, a signé un Accord Subsidaire avec le Fonds Social de la RDC (FSRDC) pour l'exécution dudit Projet.

Ce projet de protection sociale a pour objectif d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables du pays. Le Projet STEP 2 comprend cinq composantes : trois composantes techniques, une composante de gestion, et une composante d'intervention d'urgence. Les composantes techniques comprennent, entre autres, la construction et réhabilitation d'infrastructures communautaire (éducation, santé, et eau/assainissement), un large programme de filets sociaux et un appui à la structuration du secteur. Cinq provinces seront initialement bénéficiaires du Projet : Kasai Central, Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu, Nord Ubangui. Une attention particulière est portée aux questions de déplacements forcés.

Le projet financera un programme de construction et/ou réhabilitation des infrastructures socio-économiques de base et de la gouvernance locale dans 1000 communautés ciblées par le Projet.

A ce titre, le FSRDC recrute un **Spécialiste en Développement Communautaire et Gestion des Conflits (SDECO)** pour assurer la coordination de toutes les activités de suivi socio-organisationnel et de gestion des conflits pour les composantes techniques (C1 et C2) du Projet au niveau national.

Les détails sur le Projet et sur le FSRDC peuvent être obtenus sur les liens suivants :

<https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P171821>

<https://www.fondsocial.cd/>

2. DEFIS DE MISE EN ŒUVRE

- La mise en œuvre du Projet est mis en œuvre plusieurs centaines de communautés, dans cinq provinces différentes et nécessite donc **la gestion d'une multitude de sites en même temps** dans des contextes locaux diverses.

- Le projet comprend la mise en place d'un **très grand nombre de Comités Locaux de Développement (CLD)**, ainsi que le renforcement de leurs capacités.
- Le Projet nécessite un déploiement rapide et un rythme de mise en œuvre soutenu pour **atteindre ses objectifs en 3 ans**.
- Le Projet requiert **une collaboration étroite** avec différents acteurs étatiques et de la société civile au niveau national et provincial, mais aussi avec les autres acteurs de développement et les acteurs humanitaires (e.g. Cash Working Group, le Haut-commissariat des nations unies pour les réfugiés (UNHCR)).

3. MANDAT DU SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET GESTION DES CONFLITS

De façon générale, le **SDECO** est chargé de la coordination de toutes les activités sur le plan socio-organisationnel et gestion des conflits du Projet, notamment la formation et l'encadrement du personnel de CLD et des partenaires de mise en œuvre, et appuie la relation avec les partenaires du Projet.

En outre, le SDECO assure la mise en œuvre efficiente des conventions de partenariat entre le FSRDC, le MINAS et la CNR, y compris les relations avec le HCR et l'UNICEF.

De façon spécifique, à travers la supervision des Chargés de Développement Communautaire et Gestion de Conflit (CEDECO) au niveau provincial, le SDECO a pour attribution de :

- Sensibiliser les communautés bénéficiaires pour leur implication dans la mise en œuvre des activités du Projet ;
- Veiller à la signature des chartes avec tous les CLD impliqués dans le Projet et au suivi de leur mise en œuvre ;
- Veiller à l'élaboration de la cartographie des CLD dans chaque province avec le concours des Chargés de Développement Communautaire et de Gestion des Conflits (CDECO) ;
- Veiller à l'élaboration et la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des CLD ;
- S'assurer que les CLD remplissent leurs mandats en termes des services à rendre aux communautés (entretien des ouvrages et accompagnement du processus d'inscription au registre social des bénéficiaires des programmes de filets sociaux) ;
- Dans les communautés où cela est pertinent, veiller au renforcement des structures locales existantes en matière de transformations des conflits et les accompagner dans l'actualisation des cartographies de conflits ;
- S'assurer que les activités n'influent pas négativement sur les dynamiques locales et ne créent ou n'aggravent pas les tensions entre les membres des communautés locales ;
- Veiller, à travers les CLD, à la mise en place et supervision des conventions d'entretien des infrastructures communautaires ;
- S'assurer de l'implication des bénéficiaires dans l'exécution des différents chantiers afin d'en promouvoir leur appropriation ;
- Renforcer les capacités des personnels du Projet et des partenaires de mise en œuvre pertinents en matière de sensibilité aux conflits ;
- Appuyer le Projet en termes de communication sur la prévention des conflits au sein des communautés ;

- Veiller à la coordination de l'identification des CLD, Comités Locaux de Paix et Développement (CLPD) et ONG, partenaires potentiels, et la tenue à jour d'un répertoire de ces partenaires ;
- Collecter les comptes-rendus de réunion des CDECO avec les divers partenaires et en envoyer la synthèse au Chargé des Opérations (COP) du STEP 2.
- Toute autre tâche lui confiée par le Projet.

4. RESULTATS ESCOMPTES

Les critères minimum suivants seront utilisés pour évaluer la performance du SDECO pour la première année:

- 500 infrastructures socio-économiques mis en œuvre dans les antennes selon l'approche communautaire,
- 500 chartes signés avec 500 CLD,
- 500 CLD renforcés en capacité,
- Deux protocoles suivis avec 80% des résultats obtenus
- Tous les rapports requis sont produits à leur échéance et la fiabilité des données est validée sans réserve.

5. SUPERVISION HIERARCHIQUE

Placé sous l'autorité institutionnelle du Coordonnateur Général du FSRDC, le Chargé des Opérations du Projet supervise et évalue les performances du **SDECO**. Le SDECO travaillera en étroite collaboration avec les CDECO et les autres experts basés à la Coordination Générale du Projet, en particulier le Spécialiste en Mesures d'Accompagnement (**SMEDAC**).

6. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

Les qualifications et aptitudes **indispensables** pour cette mission sont les suivantes :

- Être titulaire d'un **diplôme d'études supérieures** (au moins Bac+5) en Sciences sociales ou autre domaine connexe.
- Avoir au minimum **7 ans d'expertise technique avérée** dans le domaine/programmes ou projets de développement communautaire dont 5 ans au-moins en qualité d'expert en développement communautaire.
- Expérience dans la **formation**, l'**encadrement**, la **coordination** et la **supervision de partenaires de mise en œuvre** (e.g. ONG, autorités locales).
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique, notamment les logiciels de base (Word, Excel) et d'autres logiciels courants (Power Point, etc.) ;
- Posséder de solides compétences interpersonnelles, de plaidoyer, de communication et de diplomatie ;
- Posséder une excellente maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit.

Les qualifications et aptitudes suivantes sont un atout :

- Avoir au minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans une **organisation internationale ou un projet** sur financement international.
- Avoir une expérience opérationnelle en Afrique francophone, de préférence en RDC.
- Avoir des connaissances des approches et acteurs du secteur de la protection sociale et de l'aide humanitaire.
- Avoir une expérience des projets financés par la Banque mondiale et en connaître les règlements.
- Connaissance de langues locales (Lingala, Swahili, Tshiluba, etc.) et de l'anglais
- Avoir une très forte motivation pour une mission compliquée et être très dynamique.
- Avoir le sens de l'organisation, du management et une aptitude à travailler dans une équipe multidisciplinaire, et être prêt à gérer des situations stressantes.

7. LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le **SDECO** travaillera à Kinshasa, au siège du FSRDC, où sont aménagés des bureaux pour l'équipe du Projet. Le Projet mettra à la disposition du SDECO les équipements et matériels nécessaires à l'exercice de sa mission. En cas de déplacement, le SDC travaillera dans les bureaux provinciaux du Projet.

8. Conditions de contrat

- Disponibilité immédiate
- Durée: 12 mois, renouvelable sur la base de l'évaluation des performances ; après une période probatoire de 3 mois et avis de non-objection de la BM.
- Type de contrat : contrat-type au forfait mensuel, signé entre le Coordonnateur Général du FSRDC et le **SDECO**, après avis de non-objection de la BM.
- Rémunération et frais divers : salaire attractif, montant et modalités de paiement négociés et de communication.

Cette mission du **SDECO** est entièrement financée sur les fonds de la BM versés sur un compte dédié du FSRDC. Toute prestation externe du **SDECO** devra obtenir l'autorisation préalable et sera sans rémunération additionnelle pour autant que le **SDECO** dispose d'un contrat à plein temps (100%) avec le FSRDC.

9. METHODE DE RECRUTEMENT

Le Consultant sera recruté sur la base de ses qualifications académiques, de son expérience professionnelle pertinente et de sa capacité à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur les qualifications et aptitudes indispensables ; (ii) comparaison des dossiers de candidature, (iii) entretien individuel des trois meilleurs candidats de la liste restreinte, et (iv) avis de non-objection de la BM sur le candidat retenu.

Chaque candidat devra fournir :

1 - Un **curriculum vitae** (3 pages maximum et en PDF), comprenant deux références que le FSRDC peut contacter par email.

2 - Une **lettre de motivation** (2 page maximum et en PDF) à adresser au **Coordonnateur Général du FSRDC**, en précisant (a) la formation utile, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée apportée par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du programme et (d) la disponibilité immédiate du candidat.

Les certificats et diplômes ne doivent pas être joints au dossier de candidature. Les preuves du niveau d'instruction et de l'expérience seront exigées des candidats présélectionnés après leur entretien.

A envoyer avant le **16 novembre 2021** à minuit (heure de Kinshasa), à l'adresse email suivante : step2job-sdc@fondsocial.cd avec en objet le titre du poste et le nom du candidat (**STEP 2 – Spécialiste en Développement Communautaire et Gestion de conflits– Prénom Nom**) et les deux pièces jointes.

Le non-respect de ces dispositions entraînera le rejet automatique de la candidature.